

VITRIFICATEUR PARQUET

VITRIX AQUA PLUS



VITRIX AQUA PLUS est un vitrificateur pour parquets à deux composants en phase aqueuse à base de résine polyuréthane en dispersion spécialement choisie pour apporter souplesse et résistance à l'usure nécessaire à la protection et à l'embellissement des parquets et escaliers en bois. Grâce à ses très bonnes performances mécaniques, **VITRIX AQUA PLUS** pourra être appliqué dans des lieux soumis à des sollicitations sévères tels que hôtels, magasins, salles d'expositions...

PRÉPARATION DES SUPPORTS :

- Effectuer un ponçage "à blanc" du parquet, utilisation d'abrasifs grains 16, 24 ou 36 suivi d'un passage à l'abrasif grain 50 ou 60 puis d'une finition à l'abrasif grain 100 à 120.
- Le support doit être propre, sec (humidité support <10%), dépoli, exempt de traces de cire, de lessive et de salissures (consulter le DTU en vigueur).

MODE D'EMPLOI :

- Bien agiter avant dosage.
- Ajouter le "durcisseur spécifique" (900ml de vitrificateur pour 100 ml de durcisseur). Bien mélanger, attendre 5 à 10 minutes (temps de mûrissement) et utiliser dans les 3 heures.
- VITRIX AQUA PLUS** sera appliqué en 2 couches régulières à la brosse, au spalter ou au rouleau avec un léger égrenage entre chaque couche (abrasif fin grain 100-120).
- La première couche étant toujours plus garnie, appliquer par bandes successives en se plaçant face à la lumière.
- Commencer par le côté opposé à la porte et reculer jusqu'à celle-ci.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

- Appliquer à une température comprise entre 10 et 25°C et une humidité ambiante <85%.
- Pour les bois absorbants appliquer préalablement **VITRIX FOND DUR AQUA**,

pour les bois exotiques et le pitchpin appliquer préalablement **VITRIX FOND DUR**.

- Évitez le gaspillage, faites une estimation de la quantité dont vous avez besoin.
- Ne pas recouvrir le parquet vitrifié pendant les 10 premiers jours qui suivent l'application avec tapis, carpe...**

ASPECTS DISPONIBLES :

MAT • SATIN

CONDITIONNEMENTS DISPONIBLES :

KIT 5 L • KIT 10 L

STOCKAGE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS :

Conservé à l'abri du gel. Refermer les pots non terminés afin de pouvoir réutiliser le vitrificateur. Réutiliser le vitrificateur est un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie. Le vitrificateur non-utilisé nécessite un traitement spécialisé en vue d'une élimination sans danger pour l'environnement, il ne doit donc pas être jeté avec les ordures ménagères et il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ-PROTECTION DE L'UTILISATEUR :

Lire attentivement l'étiquette.
Consulter la fiche de données de sécurité disponible sur demande.

- POLYURÉTHANE
- BI-COMPOSANT
- EN PHASE AQUEUSE
- TRÈS GARNISSANT
- TRAFIC INTENSE ET LIEUX PUBLIC

CLASSIFICATION AFNOR	Famille 1 classe 6a	
COV (valeurs UE) mélange partie A+B	90 g/litre	
DENSITÉ DU MÉLANGE	1	
VISCOSITÉ DU MÉLANGE PARTIE A + DURCISSEUR (COUPE ISO 2431 N°4)	110 secondes	
RENDEMENT	+/- 10 m ² / litre par couche	
DILUANT-NETTOYAGE	EAU	
MATÉRIEL D'APPLICATION	Brosse / rouleau / spalter	
SÉCHAGE ENTRE COUCHES	2 heures	
MISE EN SERVICE TRAFIC LÉGER	24 heures	
BRILLANCE À 60°	SATIN	25 à 40 %
	MAT	< 15 %
DURETÉ PERSOZ (oscillations-secondes)	150 secondes	
RÉSISTANCE À ABRASION TABER (perte en mg après 1000 tours meules cs 10)	+/- 15 mg	
RÉSISTANCE À LA RAYURE (dureté crayon)	7H	
RÉSISTANCE À L'EAU ET AUX PRODUITS MÉNAGERS	Bonne	



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

LES INDICATIONS FIGURANT SUR LA PRÉSENTE FICHE TECHNIQUE SONT LE RÉSULTAT D'ESSAIS MENÉS AVEC LE PLUS GRAND SOUCI D'OBJECTIVITÉ. IL NE PEUT DÉPENDANT EN DÉCOULER DE GARANTIE IMPLICITE OU FORMELLE. IL EST EN OUTRE INDISPENSABLE DE PROCÉDER À DES ESSAIS PRÉALABLES.



Fabricant de produits pour le décapage, le nettoyage et la protection

Z.A. du Gifard 3 - BP 58 - 35410 DOMLOUP - Tél. 02 99 37 79 00 - Fax : 02 99 37 70 62 - accueil@dpe.fr - www.dpe.fr